

# Enseignant



## RÉNOVATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Malgré les avancées obtenues,

### LE SE-UNSA NE SIGNE PAS LE PROTOCOLE D'ACCORD !

Avec un ministre qui ne garantit pas les moyens d'une rénovation :

- ➔ prenant vraiment en compte **tous** les élèves
- ➔ améliorant les conditions de travail de **tous** les enseignants

Communiqué de presse

#### LE SE-UNSA NE SIGNERA PAS L'ACCORD SUR LA RENOVATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le 21 mai 2008

Le Conseil National du Se-UNSA a décidé que le syndicat ne signerait pas le protocole d'accord sur la rénovation de la voie professionnelle.

Malgré les avancées obtenues dans la négociation, le SE-UNSA estime insuffisantes les réponses apportées par le ministère de l'Education nationale pour garantir leur mise en oeuvre effective sur le terrain.

Dans un contexte de restrictions budgétaires et d'annonce de suppressions d'emplois encore plus massives, la crainte est forte que les nouvelles dispositions pédagogiques ne se traduisent par un alourdissement de la charge de travail des professeurs de lycée professionnel, sans compensation suffisante dans leur service. Quant aux moyens indispensables pour la mise en place des dispositifs pédagogiques pour les élèves les plus en difficulté, ils ne sont pas davantage assurés.

Le climat créé par les agressions gouvernementales contre l'Ecole et ses enseignants rend, à l'évidence, difficile un dialogue serein et confiant.

Le SE-UNSA, qui reste attaché à une indispensable rénovation de la voie professionnelle publique, continuera néanmoins à agir pour sa dynamisation, dans l'intérêt des élèves comme des personnels.

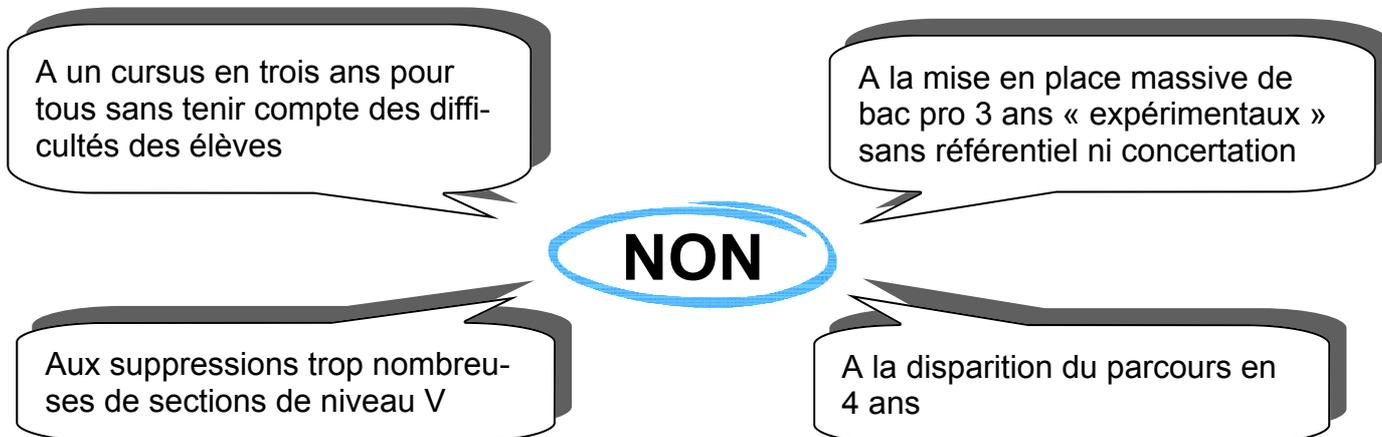
Luc Bérille  
Secrétaire Général du SE-UNSA



## HISTORIQUE DE LA DÉMARCHÉ DU SE-UNSA

### PREMIER TRIMESTRE 2007/2008

- Le SE-UNSA s'oppose à la généralisation expéditive et sans réflexion du bac pro 3 ans et mène des actions avec les autres syndicats, les parents d'élèves et les collectivités territoriales
- Le SE-UNSA organise une intersyndicale nationale avec toutes les organisations de la voie professionnelle et exige une concertation sur le devenir de la voie professionnelle.



**Le ministre recule et propose un protocole de discussion.**

L'intersyndicale se divise. Le SE-UNSA fait le choix de se battre pour ceux qu'il représente : il entre dans les discussions pour défendre les intérêts de la voie professionnelle, de ses élèves et des PLP estimant qu'un syndicalisme d'agitation stérile n'a jamais rien obtenu.

*Je* **moi**  
**dis que...**

**OUI, BIEN SÛR !**

La voie professionnelle a besoin de rénovation pour diminuer les sorties sans diplôme, augmenter le niveau de qualification, améliorer les conditions d'exercice du métier, s'adapter aux évolutions constatées de la formation professionnelle et améliorer son image. Les PLP sont bien placés pour le savoir

**Le SE-UNSA est un syndicat responsable et réformiste, il s'engage dans la discussion. Pour le SE-UNSA, défendre pied à pied ses propositions face au ministre, c'est refuser de laisser un chèque en blanc pour une politique improvisée et dangereuse en l'état.**

*du nouveau  
pour le  
syndicalisme*

**FALLAIT-IL S'ENGAGER  
DANS LA DISCUSSION ?**



# SE-UNSA : AGIR ET OBTENIR !

Pour le SE-UNSA il y avait deux priorités :

- ↪ agir vite pour améliorer les conditions de la rentrée 2008
- ↪ obtenir des garanties sur la nouvelle organisation de la voie professionnelle à la rentrée 2009

## LE SE-UNSA A OBTENU POUR LA RENTREE 2008

- ➔ des **moyens supplémentaires** dans la plupart des académies pour les équipes qui expérimentent.
- ➔ la **non transformation** de plusieurs centaines de BEP en BAC PRO 3 ans.
- ➔ la nécessité d'un **vote du CA** d'établissement pour créer une section BAC PRO 3 ans expérimentale.
- ➔ la nomination d'**inspecteurs référents** pour accompagner les équipes.

## LE SE-UNSA A OBTENU POUR LA RENTREE 2009

### Pour les ÉLÈVES

- ➔ Le principe de **modalités pédagogiques adaptées** (travail en groupe, par projet et respect du rythme des élèves...)
- ➔ Des **dispositifs de soutien** : aides individualisées, modules de remédiation, d'accompagnement, tutorat et d'aide à l'orientation. La création de **passerelles** entre les différents parcours de formation.
- ➔ L'inscription d'une **offre de formation** répondant aux besoins particuliers des élèves, notamment issus de SEGPA.
- ➔ La **possibilité maintenue d'obtenir le bac pro en 4 ans**.

### Pour les ENSEIGNANTS

- ➔ Une **indemnité d'enseignement en terminale professionnelle**.
- ➔ Une **reconnaissance matérielle du suivi en CCF**.
- ➔ Un **véritable plan de formation continue** des enseignants nécessaire pour l'adaptation et l'évolution professionnelle.
- ➔ La **possibilité d'enseigner dans le supérieur**

**S'OPPOSER**  
*et proposer !*

Je **moi**  
dis que...



**NON ! Il faut des moyens pour leur mise en œuvre.**

Les amendements du SE-UNSA pour garantir clairement des moyens à la hauteur des dispositifs annoncés ont été refusés par le ministère.

**MAIS LES DECLARATIONS D'INTENTION  
SUFFISENT-ELLES ?**

Si des avancées générales ont certes été obtenues,

## le SE-UNSA ne signe pas le protocole d'accord

🔗 Car le ministère renvoie à plus tard toutes les questions qui fâchent

### Pour le SE-UNSA, il manque :

#### DES MOYENS

 Le SE-UNSA a demandé que le ministère s'engage sur des moyens servant à enrichir les pratiques pédagogiques pour la réussite de tous et à financer toutes les adaptations de parcours aux possibilités des élèves.

Nous n'avons pas eu de réponse claire!

#### LA RECONNAISSANCE DES MISSIONS DES PLP

 Le SE-UNSA a obtenu une indemnité de suivi du CCF.

 Le SE-UNSA revendiquait des avancées pour tous les PLP. Le ministère accorde une indemnité d'enseignement en terminale professionnelle mais a refusé une extension à la première. Il n'y a aucun chiffrage des engagements ni précision des conditions d'obtention des indemnités.

 Mais surtout contre la surcharge de travail le SE-UNSA revendiquait une décharge de trois heures du temps de service pour réaliser l'ensemble des tâches nécessaires à l'aide, au suivi individualisé et au travail en équipe. Gagner plus certes mais aussi travailler mieux plutôt que travailler plus !

Nouveau refus du ministère.

#### DES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

 Le ministère refuse de définir les horaires de référence prévus dans les référentiels de diplômes par conséquent les moyens prévus pour mettre en place une pédagogie adaptée. Après quatre mois de négociation les beaux discours ne suffisent plus! D'autant que les nouvelles grilles horaires de seconde pro en janvier, c'était une heure de module en moins qu'appliquait le ministère !

 Le SE-UNSA avait demandé une définition plus précise des grilles horaires qui soit la traduction concrète et sans ambiguïté des intentions, incluant du temps pour l'aide individualisée, le travail en groupe, et une pédagogie de projet.

Là encore, refus du ministère !

**LE SE-UNSA veut une réforme ambitieuse pour la voie professionnelle  
Elle doit s'accompagner de la garantie de moyens**

En refusant d'apposer sa signature, **LE SE-UNSA AGIT.**

Il vous appelle à vous mobiliser avec lui pour :

- ➔ l'application effective des avancées qu'il a réussi à faire acter.
- ➔ obtenir des moyens indispensables pour une rénovation réussie de la voie professionnelle publique.